

**AVIS DE SOUTENANCE DE THESE**

(arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale)

**THESE**

Doctorat de l'Université de Strasbourg (Nouveau Régime)  
Mention : Droits de l'homme

Présentée et soutenue publiquement le 3 juillet 2017 à 14h30  
Amphi Béretz  
Nouveau Patio

par

Madame Aikaterini TSAMPI

*« Le principe de séparation des pouvoirs  
dans la jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'homme. »*

**JURY**

Madame Jordane ARLETTAZ, Professeur à l'Université de Montpellier -  
rapporteur,

Monsieur Linos-Alexandros SICILIANOS, Professeur à l'Université d'Athènes et  
Juge à la Cour Européenne des Droits de l'homme -rapporteur

Madame Peggy DUCOULOMBIER, Professeur à l'Unistra

Monsieur Patrick WACHSMANN, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse